

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

TRANSPORTS ET MOBILITE – CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE COMPENSATION DE LA TARIFICATION DES ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS SPECIAUX DES ELEVES HANDICAPES RESIDANT SUR LA CAN ET FREQUENTANT UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE LA CAN OU LEUR ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE SECTEUR - AVENANT N°2

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C43-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020****TRANSPORTS ET MOBILITE – CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE COMPENSATION DE LA TARIFICATION DES ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS SPECIAUX DES ELEVES HANDICAPES RESIDANT SUR LA CAN ET FREQUENTANT UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE LA CAN OU LEUR ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE SECTEUR - AVENANT N°2**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération en date du 28 mai 2018, le Conseil de Communauté a approuvé une convention avec le Département des Deux-Sèvres, fixant les modalités de compensation de la tarification des abonnements aux transports spéciaux des élèves handicapés résidant sur la CAN et fréquentant un établissement scolaires de la CAN ou leur établissement scolaire de secteur.

Conformément aux termes de la convention il convient de la prolonger par avenant pour l'année scolaire 2020/2021.

Le Département des Deux-Sèvres facturera directement à la Communauté d'Agglomération du Niortais le coût de ces abonnements par élève :

TARIFS Transports spéciaux des élèves handicapés Département des Deux-Sèvres année scolaire 2020-2021	
Elève d'élémentaire	100 €
Collégien	125 €
Lycéen	150 €

Pour information, le coût total pour l'année scolaire 2019/2020 a été de 9 370 € pour 82 élèves.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le texte de l'avenant joint à la présente délibération,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°2 à la convention fixant les modalités de compensation de la tarification des abonnements aux transports spéciaux des élèves handicapés résidant sur la CAN et fréquentant un établissement scolaires de la CAN ou leur établissement scolaire de secteur.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20200928-C43-09-2020-DE Date de télétransmission : 02/10/2020 Date de réception préfecture : 02/10/2020
--

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain LECOINTE

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C43-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020